



« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques

Section de la Sarthe

COMPTE-RENDU du CTL du 30 septembre 2014

Le Comité technique local portait sur les sujets suivants :

- Projet immobilier en Sarthe ;
- Règlement intérieur de la paierie départementale ;
- Charte de la e-formation de la DGFIP ;
- Questions diverses.

Dès le début de séance, nous avons interrogé le Directeur départemental sur le projet de transfert des services de la publicité foncière (SPF) de Mamers et La Flèche (voir notre déclaration liminaire reproduite ci-après).

Le Directeur président de séance nous indique qu'il communiquera sur ce sujet à la fin de la réunion. Toutes les organisations syndicales présentes, demandent une interruption de séance afin de débattre de notre éventuelle participation à la réunion compte tenu de la gravité des sujets sur lesquels il n'y a eu aucune concertation ni discussion préalable.

A la reprise du CTL nous signifions au Président de séance que nous souhaitons obtenir des réponses à nos déclarations liminaires immédiatement ce que le Directeur consent finalement.

Nos craintes les plus pessimistes s'avèrent confirmées, soit :

- La décision de transfert de ces deux services SPF est déjà prise ;
- Un calendrier est arrêté (01/09/2015 pour Mamers et 01/01/2016 pour La Flèche) ;
- Un protocole est déjà prévu.

Le traitement social des agents passe au second plan et ne semble pas retenir toute l'attention de la direction générale !

Seul le sort des chefs de service semble mieux pris en compte : pour la DG, il est fait observer qu'aucun des 4 chefs de service concernés ne se trouverait lésé du fait du départ à la retraite de deux d'entre eux (suppression de deux postes vacants).

Malgré les *louables efforts* du Directeur pour désamorcer le climat plus que tendu de la séance, nous faisons remarquer une dérive qui s'aggrave chaque jour et qui consiste à enfumer les organisations syndicales sur des sujets d'importance toute relative et à « contourner » les questions bien plus essentielles comme les fermetures de postes, le devenir des agents, l'abandon des missions...

Nous avons demandé si d'autres projets similaires étaient dans les tuyaux. La réponse est oui mais la direction locale ne souhaite pas (n'a pas l'autorisation ?) de mettre les projets sur la table.

La DG a tellement peur qu'elle concocte ces plans dans le plus grand secret ?

Et on nous dit qu'il ne faut pas croire à la théorie du complot !

« Il n'y a pas de *deus ex machina* ».

Après ces quelques échanges houleux, nous indiquons au directeur que nous ne souhaitons pas poursuivre sur les autres ordres du jour et quittons la séance.

Il nous faut maintenant rencontrer les agents concernés, comme nous l'avons signifié à nos interlocuteurs, nous ne laisserons pas faire, nous combattons ce projet au cas présent et nous le ferons tout le temps.

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous apprenons avec stupeur que la délégation inter régionale a décidé de fusionner et déménager les services SPF de La Flèche et Mamers au Mans.

Le calendrier de cette restructuration serait déjà arrêté, un protocole défini pour le traitement social de l'opération, par exemple chaque agent serait reçu par le service RH au sujet de son avenir...

Les directeurs doivent rencontrer les agents sur place pour présenter cette énième réorganisation qui n'a pour seul but de supprimer des emplois.

Avec moins, on fait souvent pire !

Les bras nous en tombent !

- Quel bel exemple de franche concertation !
- Quel bel exemple de souffrance infligée aux agents ! (cela ne manque pas de piquant quand on lit les comptes rendus du CHS sur les infinies précautions préconisées pour neutraliser les risques psychosociaux).

Une fois encore c'est le service public qui s'éloigne des usagers !

Ce sont des relations de confiance avec les professionnels usagers des SPF qui sont brisées !

- Jusqu'à quand la casse du service public ?
- Jusqu'à quand le sabotage de nos missions par des élites totalement décrédibilisées ! (le stage déontologie a été voulu mis en place par Monsieur CAHUZAC).

Le fichier immobilier français est le plus sécurisé du monde.

Trop peut-être ? Cela intéresse qui ?

La fonction publique française exerce toutes les missions de service public dans une probité sans faille. Le fonctionnaire français est connu dans le monde entier pour son incorruptibilité, cela découle pour beaucoup du statut de la fonction publique.

Alors pourquoi s'obstiner à le démanteler ? Pour le remplacer par quoi ?

Cela va profiter à qui ?

Il n'y a pas de République sans service public et il n'y a pas de service public sans agents publics.

A FO, le service public fait partie de notre attachement viscéral à la république sociale, aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Nous ne laisserons pas faire, nous combattons ce projet au cas présent et nous le ferons tout le temps.

PS : je ne peux clore cette prise de parole sans reprendre le paragraphe de notre précédente déclaration liminaire sur l'IFRAP :

*« Un rapport d'une officine (IFRAP) dédiée à l'analyse des politiques publiques et connue pour ses positions anti-fonctionnaires vient fort opportunément de paraître. Le niveau de détail dont dispose cet organisme ne peut provenir que de notre administration. De là à imaginer qu'il pourrait s'agir d'une commande il n'y a qu'un pas. **FO-DGFIP** combattra toute tentative de mise en oeuvre des préconisations de ce rapport (12 SPF au lieu de 354 ; 100 SIE au lieu de 537 ; 100 SIP au lieu de 549 ; 876 trésoreries au lieu de 2 661 etc...). »*

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
- Site Web départemental FO-DGFIP / <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

